

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00514 Numéro SIREN : 378 735 823 Nom ou dénomination : DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL D.E.C.

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2019 sous le numéro de dépôt 471

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE ROUEN

CS 90531 - 49 rue Duguay-Trouin
76005 ROUEN Cedex 2
www.infogreffe.fr
RIB : 11425 - 00900 - 08044977411 - 71
Tel : 02.35.70.08.60

RECEPISSE DE DEPOT

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL D.E.C.

7 rue Andrei Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan

V/REF :

N/REF : 90 B 514 / 2019-B-471

Le greffier du tribunal de commerce de Rouen certifie qu'il a reçu le 22/01/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/08/2018.

Concernant la société

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL D.E.C.
Société à responsabilité limitée
7 rue Andrei Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-471 le 23/01/2019

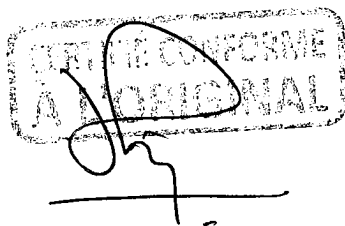
R.C.S. ROUEN 378 735 823 (90 B 514)

Fait à ROUEN le 23/01/2019,

LE GREFFIER



SARL D.E.C.
COMPTES ANNUELS
AU 31 AOUT 2018



SARL DEC
7 Rue Andréï Sakharov
76130 MONT-SAINT-AIGNAN

Désignation de l'entreprise : SARL D.E.C

Adresse de l'entreprise 7 rue a sakharov

76130 MONT ST AIGNAN

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

1 2

Numéro SIRET*

3	7	8	7	3	5	8	2	3	0	0	0	2	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice précédent*	1	2
--------------------------------	---	---



Néant ☐ *

				Exercice N clos le		N-1	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	108 036	AG	108 036		
	Fonds commercial (1)	AH	96 043	AI		96 043	96 043
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	219 924	AU	164 963	54 961	22 698
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	487 419	CV		487 419	1 195
	Créances rattachées à des participations	BB	293 405	BC		293 405	
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	60 143	BI		60 143	13 876
	TOTAL (II)	BJ	1 264 971	BK	272 999	991 971	133 812
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens		BN		BO			
En cours de production de services		BP	215 427	BQ		215 427	196 408
Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
Marchandises		BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	1 105 482	BY	130 628	974 854	888 745
Autres créances (3)		BZ	137 287	CA		137 287	124 161
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	684 397	CG		684 397	184 546
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	30 399	CI		30 399	5 817
	TOTAL (III)	CJ	2 172 992	CK	130 628	2 042 364	1 399 677
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 437 962	IA	403 627	3 034 335	1 533 489
	Avais : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	293 405	(3) Part à plus d'un an : CR
	Provision de réserve						
	Provision de dépréciation						
Immobiliations :							
		Stocks :					
				Créances :			

* Des amplifications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 3022
En Euros.

DEC Mont Saint Aignan

Désignation de l'entreprise : SARL D.E.C

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :484.....623.....)	DA	484 623		135 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	580 810		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	13 500		13 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	9 086		5 312
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	205 422		63 774
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	1 293 441	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			16 000
	Provisions pour charges	DQ	73 384		9 370
	TOTAL (III)	DR	73 384		25 370
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	128 009		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	158 746		487 195
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	257 219		230 998
	Dettes fiscales et sociales	DY	774 516		298 614
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	32 371		31 467
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	316 650		242 259
TOTAL (IV)		EC	1 667 510		1 290 533
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 034 335		1 533 489
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 542 058		1 288 013	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	16			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL D.E.C.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUALIKAT 1.05 Informatique

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
		FA	FB	FC	FD	FE	FF		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FD		FE		FC			
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	3 960 301	FH	5 647	FI	3 965 948	3 110 253	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 960 301	FK	5 647	FL	3 965 948	3 110 253	
	Production stockée*				FM	19 019	13 920		
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO	30 465	9 334		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	153 098	43 451		
	Autres produits (1) (11)				FQ	2 827	599		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 171 357	3 177 556
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS				
	Variation de stock (marchandises)*				FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	1 897 411	2 304 261		
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	67 085	39 797		
	Salaires et traitements*				FY	1 310 460	520 795		
	Charges sociales (10)				FZ	571 197	165 276		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	32 106	10 990		
					GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	60 594	38 794		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	13 070	1 307			
	Autres charges (12)			GE	45 954	7 212			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 997 877	3 088 432
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	173 480	89 124
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	79 954	32		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	11 743	496		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM				
	Différences positives de change				GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
	Total des produits financiers (V)				GP	91 697	528		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	891	9 490		
	Différences négatives de change				GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
	Total des charges financières (VI)				GU	891	9 490		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	90 807	(8 962)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	264 286	80 162	

Désignation de l'entreprise : SARL D.E.C

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	17 985		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	327		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	13 844		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	32 156		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	72 190		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	11 476		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	83 666		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(51 510)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	7 354	16 388	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 295 210	3 178 084	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 089 788	3 114 310	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	205 422	63 774	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY			
	(3) Dont {	IG	16 478		
	(3) Dont {	HP			
	(3) Dont {	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	85 146		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		9 490	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9) Dont transferts de charges	A1	1 743	4 950		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	131 661			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 28 942 obligatoires A9 102 719					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
Cf état annexe		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		83 666		32 156	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
AJUSTEMENTS COMPTES DE TIERS		Charges antérieures		Produits antérieurs	
				16 478	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 034 335.34 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 965 948.30 Euros et dégageant un bénéfice de 205 422.09 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires**Fusion DECFI - DEC :**

En date du 19.06.2018, la société DEC a absorbé la société DECFI.
En rémunération des apports effectués, la société DEC a procédé à une augmentation de capital de 349 623 € de valeur nominale, assorti d'une prime de fusion de 580 810 €

Compte tenu de cette fusion, la société DEC détient 27.82% de ses titres en auto-détention.

Par décision du 21.09.2018, ces titres ont été annulés.

Provision pour risques et charges :

La provision pour charges figurant au passif du bilan pour un montant de 73 384 €

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

correspond à l'indemnité de départ en retraite des salariés nette d'IS selon l'hypothèse d'un départ volontaire à 62 ans, un taux d'actualisation de 4% et un taux d'évolution des salaires de 3%

Il existait une provision de 16 000 € au titre d'un litige né sur un exercice précédent. Ce litige étant levé, la provision a été reprise en totalité.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 23 471 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2018. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Ce montant comprend le CICE des salariés DEC pour 22 526 € et des anciens salariés DECFI pour 945 €

Il a également été comptabilisé en déduction de l'IS un produit relatif à l'application du CICE pour un montant de 35 655 € au titre de l'année civile 2017.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 35 655 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	35 655
Total	35 655

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			95 188
Installations générales agencements aménagements divers			28 944
Matériel de transport			29 928
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			151 066
TOTAL	115 380		209 938
Autres participations	1 195		1 266 917
Prêts, autres immobilisations financières	13 876		59 807
TOTAL	15 071		1 326 724
TOTAL GENERAL	239 342		1 631 850

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			204 079	204 079
Installations générales agencements aménagements divers			42 547	42 547
Matériel de transport		23 928	6 000	6 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		81 466	171 377	171 377
TOTAL		105 394	219 924	219 924
Autres participations		487 287	780 825	780 825
Prêts, autres immobilisations financières		13 540	60 143	60 143
TOTAL		500 827	840 968	840 968
TOTAL GENERAL		606 221	1 264 971	1 264 971

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	12 848	95 188		108 036
Installations générales agencements aménagements divers	13 603	16 311		29 914
Matériel de transport		13 622	12 730	892
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	79 079	136 544	81 466	134 157
TOTAL	92 682	166 477	94 196	164 963
TOTAL GENERAL	105 530	261 665	94 196	272 999

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	95 188				
Instal.générales agenc.aménag.divers	16 311				
Matériel de transport	13 622				
Matériel de bureau informatique mobilier	120 354	16 190			
TOTAL	150 287	16 190			
TOTAL GENERAL	245 475	16 190			

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	16 000		16 000		
Pensions et obligations similaires	9 370	125 376	61 362		73 384
TOTAL	25 370	125 376	77 362		73 384

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	144 027	60 594	45 955	28 038	130 628
TOTAL	144 027	60 594	45 955	28 038	130 628
TOTAL GENERAL	169 397	185 970	123 317	28 038	204 012
Dont dotations et reprises d'exploitation		73 664	123 317	28 038	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	293 405	293 405	
Autres immobilisations financières	60 143	0	60 143
Clients douteux ou litigieux	194 453	194 453	
Autres créances clients	911 029	911 029	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 920	11 920	
Impôts sur les bénéfices	46 665	46 665	
Taxe sur la valeur ajoutée	42 146	42 146	
Divers état et autres collectivités publiques	23 471	23 471	
Débiteurs divers	13 084	13 084	
Charges constatées d'avance	30 399	30 399	
TOTAL	1 626 716	1 566 573	60 143

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	16	16		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	127 993	44 012	83 982	
Emprunts et dettes financières divers	41 470	0	41 470	
Fournisseurs et comptes rattachés	257 219	257 219		
Personnel et comptes rattachés	307 119	307 119		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	232 736	232 736		
Taxe sur la valeur ajoutée	205 966	205 966		
Autres impôts taxes et assimilés	28 695	28 695		
Groupe et associés	117 276	117 276		
Autres dettes	32 371	32 371		
Produits constatés d'avance	316 650	316 650		
TOTAL	1 667 510	1 542 058	125 452	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	35 475			

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	27.0000	5 000	12 949		17 949

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	96 043			96 043	
Total	96 043			96 043	

Le fonds de commerce a été évalué à son coût d'acquisition et en application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, il a été estimé que le fonds de commerce n'a pas de durée limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Conformément à l'article 214-15 du PCG, il a été réalisé au 31.08.2018 un test de dépréciation du fonds de commerce : il a mis en évidence qu'aucune dépréciation n'était nécessaire.

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires)

Evaluation des amortissements

La société applique les mesures de faveur prévues par le décret du 30/12/2005 pour les PME.

La durée d'amortissement pratiquée est la durée d'usage.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	linéaire	1 an
Agencements et aménagements	linéaire ou dégressif	5 à 8 ans
Matériel de bureau	linéaire ou dégressif	3 à 4 ans
Matériel informatique	linéaire ou dégressif	3 ans
Mobilier	linéaire	3 à 8 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les travaux en cours sont évalués en fonction de l'avancement des dossiers sur la base des travaux réellement effectués.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	32 184
Autres créances	23 471
Disponibilités	1 933
Total	57 588

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Détail des produits à recevoir

	Montant
FAE CLIENTS	32 184
PAR CICE	23 471
PAR INTERETS DAT	1 933
Total	57 588

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 903
Dettes fiscales et sociales	473 836
Total	513 739

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Détail des charges à payer

	Montant
FNP LOCATION	15 072
FNP MAINTENANCES	8 369
FNP HONORAIRES DIVERS	400
FNP LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR	584
FNP FORMATIONS	12 136
FNP ENTRETIEN	3 162
FNP DOCUMENTATION	180
PROVISION CONGES PAYES	95 650
PROVISION REMUNERATION	46 469
CAP REMUNERATION GERANCE	107 000
PROVISION 13E MOIS	13 190
CAP COTISATIONS TNS	46 216
CAP CHARGES / CONGES PAYES	45 910
CAP CHARGES / REMUNERATION DE GERANCE	53 104
CAP CHARGES / 13E MOIS	6 330
CAP CHARGES / INTERESSEMENT	8 962
CAP CHARGES / REMUNERATIONS	22 310
CAP TAXE D'APPRENTISSAGE	4 738
CAP FORMATION CONTINUE	9 290
CAP CET	14 667
Total	513 739

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	30 399
Total	30 399
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	316 650
Total	316 650

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA COTISATIONS	8 541		
CCA MAINTENANCE INFORMATIQUE	10 468		
CCA LOCATION YOOZ	1 047		
CCA LOCATION IMMOBILIERE	10 343		
Total	30 399		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA HONORAIRES	316 650		
Total	316 650		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SARL PYRAMIDE PAIE ET ORGANI	16 000	45 042	100,00	38 558		26 644		872 721	39 382	50 000
- SARL DECPO	23 320	88 860	99,83	70 153		39 677		918 060	25 315	19 966
- SARL D.E.C ILE DE FRANCE	16 000	19 200	99,70	52 269		219 945		1 227 825	9 975	9 970
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- 6540 EMERGENCE 3	160 000	93 900	12,50	20 000				209 825	42 333	
- SCI ARGON	1 000	40 736	10,00	100		5 000		58 188	23 850	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL D.E.C

Société à responsabilité limitée
au capital de 349 785 €uros
Siège social : 7, rue Andrei Sakharov
76130 MONT SAINT AIGNAN

RCS ROUEN B 378 735 823

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 DECEMBRE 2018**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2018 s'élevant à 205 422,09 €uros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	205 422,09 €uros
------------------------	------------------

A la réserve légale	10 271,10 €uros
---------------------	-----------------

Aux autres réserves	166.294,84 €uros
---------------------	------------------

Solde	28.856,15 €uros
-------	-----------------

Auxquels s'ajoute :

Un prélèvement sur les réserves

- sur le compte "primes d'émission, de fusion et d'apport"	411.143,85 €uros
--	------------------

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	440 000,00 €uros
---	------------------

A titre de dividendes aux associés Soit 33,96 €uros par part	440 000,00 €uros
---	------------------

Le paiement des dividendes sera effectué le 18 décembre 2018.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 6 996,50 €,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 433 003,50 €.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2015 :

26 000,00 €, soit 5,20 € par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 26,00 €

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 25 974,00 €

Exercice clos le 31 août 2016 :

65 000,00 €, soit 13,00 € par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 65,00 €

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 64 935,00 €

Exercice clos le 31 août 2017 :

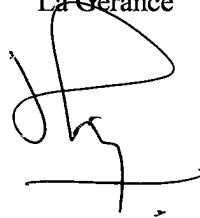
60 000,00 €, soit 12,00 € par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60,00 Euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 59.940,00 Euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 décembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' or 'B' shape followed by a horizontal line and a small flourish.